

Règles du concours

Montant 1 bourse de 1 000 \$
Programme Doctorat en Management de projet

Objectifs

La bourse d'études du PMI Lévis-Québec et du LemGP a pour objectifs de :

- promouvoir l'adhésion aux valeurs de qualité et d'excellence de PMI Lévis Québec en gestion de projet (GP),
- reconnaître la formation du cycle supérieur (doctorat) de la relève étudiante,
- développer la recherche en gestion de projet ; favoriser l'excellence universitaire en Gestion de Projet.

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible, le candidat doit :

- Être inscrit dans un programme d'études au doctorat en management de projet,
- Avoir complété et réussi 9 crédits de ce programme en gestion de projet,
- Démontrer un intérêt prononcé pour la gestion de projet.

Critères de sélection

Les dossiers de candidature seront évalués:

- en fonction du dossier académique et,
- une page unique décrivant votre projet de recherche qui doit être exclusivement centrée sur la discipline en gestion de projet.

Le texte sera évalué sur le barème suivant:

- Pertinence de la question au regard des enjeux contemporains en gestion de projet,
- Qualité de l'écrit (orthographe, syntaxe),
- Originalité du traitement et du sujet.

Date limite de réception des dossiers : 15 avril 2022 à 17h

Dossier à envoyer à l'adresse suivante : dpcs_management-doctorat@uqac.ca.

Annonce des résultats : 27 avril 2022

Remarques Le ou la gagnant (e) se verra remettre la bourse au cours de la cérémonie de clôture du Colloque du PMI Lévis-Québec qui aura lieu le 27 avril. Une seconde cérémonie pourrait avoir lieu à l'UQAC.

Constitution du dossier de candidature

1. le formulaire de bourse du PMI Lévis-Québec et LemGP,
2. un curriculum vitae à jour,
3. votre dernier relevé de notes,
4. 2 lettres de recommandation.